

Appel à cotisation

« Pour l'Unité du monde par l'Église catholique »

1, place Saint-Sulpice 75006 Paris - France

Association loi de 1901 (créée en 1935) - C.C.P. 2114-73 T Paris

Registre des opérateurs de voyages et de séjours IM075110215

☎ +33 (0)1 43 54 98 18 – mouv@pouurlunite.com

www.pouurlunite.com



Chers amis, ce bulletin vaut appel à cotisation pour **2017**

- soit vous renouvelez votre adhésion cette année,
- soit vous adhérez pour la première fois.

Adhérer au Mouvement "Pour l'Unité" c'est :

Vous **engager** à découvrir et à aimer davantage l'Église, Peuple de Dieu, dont la grande mission est d'unir le genre humain dans le Christ.

Par l'Église **faire connaître** Dieu en esprit et en vérité partout où le Christ vous appelle à vivre en plénitude votre mission de baptisé dans un monde qui se cherche.

Le Pape François nous dit que : « Être Église c'est être Peuple de Dieu, en accord avec le grand projet d'amour du Père. Cela appelle à être le ferment de Dieu au sein de l'humanité. Cela veut dire annoncer et porter le salut de Dieu dans notre monde, qui souvent se perd, a besoin de réponses qui donnent courage et espérance, ainsi qu'une nouvelle vigueur dans la marche... [...] »

En vertu du Baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire (cf. Mt 28, 19). Chaque baptisé, quelle que soit sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation. » ● *Pape François, « La Joie de l'Évangile », extraits n° 114 et 120*



✂-----

COTISATION 2017 (à remplir en **LETTRES MAJUSCULES**, SVP)

Monsieur – Madame – Mademoiselle

Prix spécial couple : 10 €. (Merci d'inscrire les deux prénoms)

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Résidence : _____ Bât. : _____ Esc. : _____ Pte : _____

Adresse : N° _____ rue (avenue, etc.) : _____

Code postal : _____ VILLE : _____

Tél. portable : _____ Tél. fixe : _____

E-mail (en lettres majuscules SVP) :

adhère ou renouvelle

au mouvement « Pour l'Unité du monde par l'Église catholique »

Cotisation annuelle : 10 €

Règlement à l'ordre de : POUR L'UNITÉ

Cotisation annuelle de soutien : _____ €

Fait à _____ le, _____

(double signature pour les couples)